



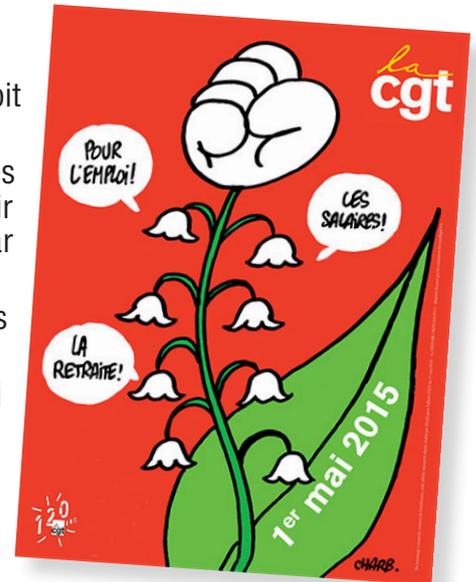
NON à L'HÔSTERITÉ et à la LOI SANTÉ !

Suite à l'imposante mobilisation des salarié-e-s le 9 avril, l'action doit s'amplifier pour la journée du 1^{er} Mai.

La CGT a pris en compte l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats de faire du 1^{er} Mai une journée de mobilisation pour réagir contre les politiques d'austérité menées par le gouvernement et dictées par l'Europe.

Agissons partout et saisissons nous du 1^{er} mai pour revendiquer des moyens pour la santé et l'action sociale.

Il est important de participer à toutes les mobilisations nationales, ainsi qu'aux actions locales de défense des hôpitaux et des établissements de l'action sociale, et de reconquête du Service Public.



- **NON** à l'austérité, ■ **NON** au projet de la loi Santé, ■ **NON** à la détérioration des conditions de travail et au recours à des emplois précaires, ■ **NON** à la fermeture des hôpitaux locaux, maternités ■ **NON** à la remise en cause de l'accès aux soins, ■ **NON** à la réforme territoriale qui met à mal le financement des établissements médico-sociaux, ■ **NON** aux profits des groupes financiers de santé,

■ **Agissons pour obtenir le RETRAIT de la loi Macron !**

OUI

- au financement d'une Sécurité Sociale solidaire,
- à l'augmentation des salaires et des pensions,
- à des emplois pérennes et statutaires,
- à l'égalité professionnelle,
- à la formation et à la reconnaissance des qualifications des professionnel-les,
- à la reconnaissance des garanties collectives,
- à une organisation démocratique sur les territoires,
- à la réintroduction des instances délibérantes dans nos établissements.



Le 1^{er} Mai, manifestons pour bloquer la Loi Santé pendant les débats parlementaires !

